

Il s'étend aussi depuis le terrain de Penche jusqu'à la limite d'eau, sur environ cent brasses. Melucaro Gushia-a-Noko est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Melucaro Gushia-a-Noko

563. Tassacooa. S'étend depuis Maspukina jusqu'à la terre de Tamantua. Altumamu-a-Quatoro sur environ douze brasses. Il s'étend aussi depuis la terre de Tamantua. Altumamu-a-Quatoro jusqu'à la limite d'eau sur environ cent brasses. Melucaro Gushia-a-Noko est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Melucaro Gushia-a-Noko

564. Perowa. S'étend depuis la terre de Tamantua. Altumamu-a-Quatoro jusqu'à celle de Keta. Haafeji-a-Quatoro, sur environ trente brasses. Il s'étend encore depuis la terre de Tamantua. Altumamu-a-Quatoro jusqu'à celle de Keta. Haafeji-a-Quatoro sur environ six brasses.

Kaunua Temario-a-Penche est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Kaunua Temario-a-Penche

565. Tawotano. S'étend depuis la terre de Tamantua. Altumamu-a-Quatoro jusqu'à Vaipao, sur environ trente brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à la limite d'eau, sur environ cent brasses. Kaunua Temario-a-Penche est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Kaunua Temario-a-Penche

566. Akihua. S'étend depuis la terre de Kaunua-a-Talohiata jusqu'à celle de Hopena-a-Titea sur environ trente brasses. Il s'étend aussi depuis la terre de Kaunua-a-Talohiata jusqu'à celle de Pimamu Naha-a-Pimili sur environ vingt brasses. Pimamu Naha est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Pimamu Naha